

Ordre du Jour

1. **Approbation des PV du 15 mai 2012**
2. **Point d'actualité**
3. **Information sur l'évolution et les perspectives d'emploi au sein du Groupe**
4. **Information sur la stratégie et les perspectives du Groupe au niveau des énergies renouvelables.**

Déclaration FO ÉNERGIE ET MINES

*Nous avons pris connaissance des excellents résultats du Groupe du premier semestre 2012, présentés par le Président PROGLIO, il les attribue à la forte implication et à la mobilisation des équipes partout dans le groupe. **FO Énergie et Mines attend maintenant que le Président reconnaisse financièrement cette forte implication et mobilisation des équipes partout dans le groupe lors des négociations salariales 2013.***

Le président de la République a annoncé, lors de la Conférence Environnementale du 14 septembre dernier, la fermeture de la centrale de Fessenheim pour fin 2016, FO Énergie et Mines condamne totalement cette décision politique. Cette annonce constitue une absurdité économique et un véritable gâchis pour la Nation, c'est pourquoi FO Énergie et Mines se battra avec l'ensemble des salariés de la centrale pour maintenir cet outil essentiel à l'équilibre de notre pays.

S'agissant du débat national sur la transition énergétique qui va débiter dans quelques semaines en vue de l'élaboration d'un projet de loi pouvant être adopté au printemps 2013, FO Énergie et Mines prendra toute sa place dans ce débat.

Nous rappellerons notre opposition à toute remise en cause du monopole de distribution d'électricité et de gaz et à son corollaire : la péréquation des tarifs.

Nous voulons également rappeler notre ferme attachement à l'existence du service commun de distribution entre ERDF et GRDF dont l'efficacité a été prouvée. De même, nous réaffirmons la nécessité de défendre les distributeurs non nationalisés d'électricité et de gaz, qui existent aujourd'hui, avec des tarifs de cession leur permettant d'exercer leur mission de service public.

Nous demandons encore un bilan contradictoire et pluraliste de ces ouvertures de marché et qu'un moratoire soit fait dans ce secteur, que ce soit avec la loi NOME ou avec l'ouverture programmée des concessions hydroélectriques qui doit être stoppée.

Comme on l'a vu avec la loi NOME, l'ouverture à la concurrence, qui était pourtant censée être bénéfique aux usagers-clients, s'est transformée pour devenir une fin en soi, puisque les autorités de régulation ne jugent pas l'efficacité de la concurrence au degré de satisfaction des usagers-clients, mais seulement au niveau de la perte de marchés des opérateurs historiques.

*Plus récemment, le président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale a présenté la proposition de loi instaurant la création du tarif progressif de l'électricité et du gaz. Pour FO Énergie et Mines, cette introduction de tarifs progressifs **remettrait en cause la péréquation tarifaire, principe fondamental du service public de l'énergie.***

Sans préjuger des conclusions suite au débat, nous sommes légitimes pour nous interroger sur les conséquences de cette loi sur le plan industriel et social. Est-ce que le niveau des tarifs permettra les investissements nécessaires pour investir et maintenir le patrimoine industriel de production, de transport et de distribution dans la durée ?

Pour FO Énergie et Mines, il est urgent de prendre le temps des concertations adaptées préalables à toutes décisions en ce domaine.

1. Approbation des PV du 15 mai 2012

Le PV approuvé à l'unanimité.

2. Point d'actualité

Suite à l'annonce de fermeture de FESSENHEIM, le Président du Groupe indique qu'il ne pourra pas à ce stade faire plus de commentaires...

FO : Nous avons demandé que le Groupe communique à l'instar de la communication envers les salariés de la part de l'ensemble des Directeurs des Centrales Nucléaires (intervention partagée par la CGT).

Réponse Direction : pas de commentaire à ce jour.

- Accident de Marcoule : l'autorité a autorisé le redémarrage sous réserve que l'ensemble des recommandations de contrôle soit effectué. Une enquête judiciaire est néanmoins toujours en cours.
- Suite à la décision d'Henri PROGLIO, une enquête Groupe va être réalisée auprès des salariés. L'enquête sera composée de trois parties, une partie commune sur la relation des salariés au Groupe EDF, une partie commune sur l'appréciation des salariés dans l'exercice de leur activité professionnelle et une partie spécifique à chaque entité.

Elle sera lancée par Ipsos le 6 novembre 2012, la restitution interviendra au plus tard le 24 janvier 2013 et servira à la mise en œuvre de plans d'action qui seront déployés tout au long de 2013. Les salariés seront prochainement informés du lancement de l'enquête. Les résultats feront l'objet d'une présentation aux représentants du personnel.

Interruption de séance demandée par la CGT : RTE ne figure pas sur la liste des sociétés concernées par cette enquête.

À la reprise de la séance, **réponse direction :** RTE a souhaité donner suite à une enquête interne spécifique à l'entreprise, mais des contacts entre le groupe et RTE sont en cours afin de participer à l'enquête groupe.

Résolution présentée par la CGT demandant que RTE fasse partie du périmètre des sociétés de cette enquête.

Pour : FO, CGT, CFE-CGC

Abstention : CFDT

FO : Nous avons indiqué d'une part qu'il aurait été intéressant que les représentants du personnel participent à l'élaboration du questionnaire, a minima sur la partie spécifique aux entités et d'autre part que le plan d'action fasse l'objet d'échanges avec l'ensemble des Représentants du personnel.

- Organisation les 6 et 7 octobre 2013, journées publiques de découverte des entreprises de l'énergie.

3. Information sur l'évolution et les perspectives d'emploi au sein du Groupe

La Direction a présenté le bilan 2011 et les perspectives de l'emploi 2012/2013.

Constats principaux :

- Effectifs 2011 (109 840) supérieur à 2010 (108 483) +1,3 % et taux de remplacement en 2011 de 150 %.
- Féminisation faible.

- Taux d'embauche des Travailleurs Handicapés de 2,8 % en deçà des engagements de l'Accord Handicap

FO : Nous avons interpellé le Président sur :

- Le taux de féminisation encore trop faible, notamment lorsque le constat par collège fait ressortir une défaillance sur le collège Cadre.
- Le taux d'embauche des travailleurs handicapés nécessite de mettre en œuvre des actions afin de pallier aux problèmes de sourcing, une piste pourrait être d'alternance.
- La nécessité de renouveler les compétences par rapport aux nombreux départs prévus dans les années à venir et anticiper ce renouvellement de compétences.

4. Information sur la stratégie et les perspectives du Groupe au niveau des énergies renouvelables.

Coûts :

- Éolien terrestre : technologie mature, performance industrielle accrue et baisse des coûts possibles, mais limités donc proche de la compétitivité en Europe et compétitive dans les zones ventées.
- Éolien offshore ; technologie émergente, mais nécessitée de percées technologiques pour atteindre la compétitivité.
- Photovoltaïque : pas compétitif (hors zones très ensoleillées), besoins de rupture technologique pour atteindre la compétitivité au cœur de l'Europe.
- Solaire thermodynamique : technologie n'est pas mature, car beaucoup d'incertitudes sur les coûts.
- Biomasse : le coût du combustible ainsi que sa disponibilité sont prépondérants sur la rentabilité.
- Énergie de la mer :
 - Hydroliennes : potentiel de niches, coûts très incertains.
 - Houlomotrices : au stade de R&D.
 - Énergie thermique des mers : au stade de R&D.
- Géothermie : selon les sites, technologie qui pourrait être intéressante, par contre coûts encore trop élevés.
- Cycle combiné gaz : selon le prix du gaz (importantes disparités dans le monde), très forte sensibilité des coûts.
- Charbon supercritique : coûts de développement très sensibles également liés au prix du combustible.
- Mix énergétique actuel fondé sur 2/3 sur les énergies fossiles avec CO2 (40 % charbon, 5 % pétrole, 21 % gaz) 1/3 énergies fossiles sans CO2 (13 % nucléaire, 16 % hydraulique, 2,8 % autres ENR).
- Mix futur 2/3 sans CO2 1/3 sur les énergies fossiles.

Ambition EDF : 25 % du parc de production d'électricité dans le renouvelable (y compris hydraulique) à l'horizon 2020.

FO : comme indiqué au CCE d'EDF SA, nous ne ferons pas de commentaire sur ce sujet et rencontrerons la Direction pour enrichir les débats.